



Cabinet infirmier en vente

Par **tourquetil**, le **14/03/2011** à **19:05**

Bonjour,

Je suis infirmière libérale et viens de signer, le 22 janvier 2011, un compromis de vente de clientèle avec une collègue qui veut me racheter cette clientèle. Dans le compromis, il est bien stipulé que la clientèle est attenante au cabinet que je loue depuis le 1er janvier 2009, sous un bail professionnel. Le propriétaire est d'accord pour relouer à cette personne au même prix. Or depuis 2 jours, ma remplaçante a décrété que c'était trop cher et qu'elle va prendre un autre local.

Que puis-je faire, sachant que j'essaie de la convaincre de s'en tenir à notre accord bien que notre compromis fût signé sous seing privé moyennant 10% de la somme totale ?